



REUNION D'INFORMATION POUR LES PARENTS D'ELEVES DE TERMINALES

Votre enfant doit formuler des vœux pour ses études post-baccalauréat,
(dès le mercredi 22 janvier 2020 et jusqu'au 12 mars 2020).

Afin de vous présenter la procédure d'admission **PARCOURSUP** et obtenir des informations sur le **Dossier Social Etudiant (DSE)**, procédure unique de demande de bourse et de logement en résidence universitaire, nous vous invitons à assister à une réunion d'information qui aura lieu :

- **Le jeudi 23 janvier 2020 à 18h00 en salle C**

pour les élèves des terminales des filières technologiques et professionnelles

- **Le mardi 28 janvier 2020 à 18h00 en salle C**

pour les élèves des terminales des filières générales



Le Dossier Social Etudiant ou DSE

Constituer un **dossier social étudiant (DSE)**

- Faire une **demande de bourse**
- Faire une **demande de logement**
 - Ces 2 demandes s'effectuent en même temps et sur le même dossier.
 - 3 possibilités :
 - » demande de bourse et de logement
 - » demande de bourse uniquement
 - » demande de logement uniquement